Bilan de compétences
Classique

Mise à jour : novembre 2026

18 heures
En présentiel ou en distanciel

1 750 € nets de TVA
Délai d'accès : 15 jours

Objectifs

Mener une réflexion approfondie dans le but de valider un projet professionnel en accord avec vos aptitudes et motivations.

Modalités et financements

En présentiel, à distance ou en format mixte selon l'offre choisie.
Financements possibles : Compte Personnel de Formation ; OPCO / Plan de développement des compétences ; PSE / Cellule reclassement ; financement personnel.

Méthodes mobilisées

Accompagnement par un ou une psychologue du travail ; entretiens individuels, en présentiel ou en visioconférence ; passation de tests psychotechniques ; questionnaires autoréflexifs.

Modalités d'évaluation

L'atteinte des objectifs définis avec le bénéficiaire est appréciée tout au long du bilan, notamment lors du bilan intermédiaire et de la phase de conclusion. La validation du projet professionnel, la construction du plan d'action et la synthèse finale permettent d'apprécier l'atteinte des objectifs du bilan.

Lieux et accessibilité

Lieux d'accueil : Seclin, Capinghem, Villeneuve d'Ascq, Tourcoing, Lille et Marcq-en-Barœul.
Adresses : www.avenirtrajectoire.fr.
Adaptations étudiées selon les besoins. Documents adaptés et accès au lieu à vérifier lors de la prise de contact.

Contact : Mathieu WILLEMS · 06.87.28.13.42
contact@avenirtrajectoire.fr

Votre parcours

18 heures · 7 séances.

01 Étude de votre parcours professionnel

Séance 1 · Les grandes étapes de votre parcours

Questionnaire de parcours scolaire et professionnel.

Séance 2 · Mise en évidence de vos principales compétences

Entretien.

02 Étude de vos caractéristiques personnelles

Séance 3 · Personnalité, motivations et intérêts professionnels

Outils choisis selon les besoins : NEO PI-3 et Motiva ; Photolangage® selon les besoins.

Séance 4 · Restitution et analyse des résultats aux tests

Entretien.

03 Recherches documentaires

Séance 5 · Préparation de la recherche documentaire

Réalisation du bilan intermédiaire, redéfinition des objectifs, présentation des sources d'informations.

Séance 6 · Adéquation entre votre projet et la réalité du marché de l'emploi

Utilisation de fiches métiers, analyse des secteurs professionnels et enquêtes de terrain ; analyse des offres d'emploi et des éventuels besoins de formation.

04 Synthèse finale

Séance 7 · Validation des données et construction de votre plan d'actions

Remise du document de synthèse.

Le centre de bilan Avenir Trajectoire peut vous recevoir du lundi au vendredi de 8 h 30 à 20 h et le samedi de 9 h 30 à 12 h 30, pour la réalisation de votre bilan de compétences.

Cadre et engagements

Trois phases communes à toutes les formules de bilan de compétences.

01 Phase préliminaire

Analyser votre demande et vos besoins ; choisir le format correspondant à votre situation ; convenir ensemble des modalités de déroulement.

02 Phase d'investigation

Construire votre projet professionnel et en vérifier la pertinence, ou élaborer une ou plusieurs alternatives.

03 Phase de conclusions

Au cours d'entretiens personnalisés, vous approprier les résultats, identifier les conditions et les moyens de réalisation du projet, puis définir ses modalités et étapes, en abordant la possibilité d'un entretien de suivi.

Organisation du parcours

La phase préliminaire est intégrée à la séance 1 ; l'investigation se poursuit jusqu'à la séance 6 ; la séance 7 est consacrée aux conclusions. La répartition est adaptée à vos besoins dans la limite de la durée prévue.

Consentement et confidentialité

Le bilan repose sur votre consentement. Vous êtes destinataire des résultats détaillés et de la synthèse ; leur communication à un tiers nécessite votre accord. Les intervenants sont soumis au secret professionnel.

Conservation des documents

Les documents de travail sont détruits à la fin du bilan, sous réserve des exceptions prévues par l'article R. 6313-7 : conservation pendant trois ans de la synthèse dans le cas prévu par la loi et des documents nécessaires au suivi avec votre accord écrit.

Responsabilité du prestataire

Le bilan est conduit par un prestataire extérieur à l'entreprise, avec une organisation dédiée à cette activité. Une sous-traitance peut être mise en place dans le respect des règles applicables ; pour le CPF, elle est encadrée par contrat et reste sous la responsabilité du prestataire donneur d'ordre.

Références : Code du travail, L. 6313-4, R. 6313-4 à R. 6313-8 ; pour la sous-traitance CPF, L. 6323-9-2 et R. 6333-6-2 à R. 6333-6-4. Vérification : 4 novembre 2026.

Financement et accueil

Les informations pratiques pour organiser votre accompagnement.

Financement CPF · repères 2026

Tarif : **1 750 € nets de TVA**. Les droits CPF issus de l'alimentation annuelle sont mobilisables dans la limite de **1 600 €** pour un bilan de compétences. Le montant utilisable dépend de vos droits disponibles ; des cofinancements peuvent compléter le financement.

Condition des cinq dernières années

Pour mobiliser votre CPF, vous ne devez pas avoir bénéficié d'un bilan de compétences financé par un organisme public ou privé au cours des cinq dernières années.

Participation et reste à payer

La participation obligatoire est de **150 € en 2026**, sauf exonération. Elle est incluse dans le reste à payer et ne s'y ajoute pas. Le montant exact et l'éligibilité sont confirmés sur Mon Compte Formation lors de l'inscription. Seules les heures accompagnées sont finançables par le CPF ; le travail personnel autonome n'est pas pris en charge.

Les règles et montants applicables sont ceux en vigueur lors de l'inscription. Autres financements possibles selon votre situation : employeur, OPCO, PSE ou financement personnel.

Nos lieux d'accueil

Villeneuve-d'Ascq · Newton Offices · 2 rue Héraclès, 59650 Villeneuve-d'Ascq

Tourcoing · Mercure · 445 boulevard Gambetta, 59200 Tourcoing

Seclin · Bouvry · 40 rue Roger Bouvry, 59113 Seclin

Marcq-en-Barœul · Newton · 1001 avenue de la République, 59700 Marcq-en-Barœul

Lille · Solférino · 229 rue Solférino, 59000 Lille

Capinghem · Poincaré · Adresse exacte communiquée lors de la prise de rendez-vous

Le lieu, la modalité et les aménagements nécessaires sont confirmés lors de la prise de contact. Informations : www.avenirtrajectoire.fr.

Disponibilités et contact

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 20 h ; le samedi de 9 h 30 à 12 h 30.
Mathieu WILLEMS · 06.87.28.13.42 · contact@avenirtrajectoire.fr

Sources : Mon Compte Formation, « Tout savoir sur le bilan de compétences » et « Participation financière obligatoire » ; ministère du Travail, FAQ sous-traitance CPF. Consultées le 4 novembre 2026.